

L'application Whoosh

> Mon ticket de stationnement sans avoir à me déplacer !

> C'est simple et rapide !

> Tellement pratique quand je suis pressé !

Whoosh!

> Je reçois une alerte de fin de stationnement

> Un contretemps ? J'étends mon temps de stationnement depuis l'application

> Je suis mes dépenses en un seul clic !

Les modes de paiement à votre disposition



Par carte bancaire avec ou sans contact



De mon smartphone avec l'appli Whoosh!

En espèces à l'horodateur



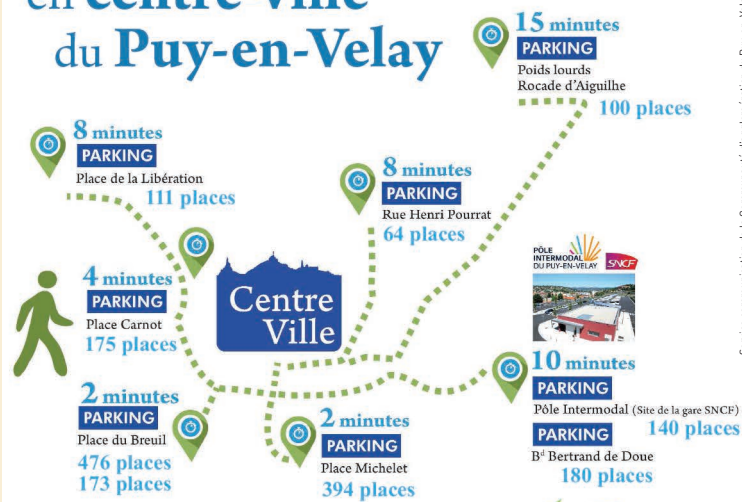
Pourquoi cette réforme ?

Pour faciliter l'accès au centre-ville du Puy-en-Velay mais aussi pour financer de vrais projets de mobilité qui respectent l'environnement et prennent en compte les attentes des usagers.

Le centre-ville accessible à pied en moins de 15 minutes



Stationner facilement et se déplacer en centre-ville du Puy-en-Velay



TOUTES LES 10 MINUTES POUR VOUS FACILITER LA VIE ! Une NAVETTE GRATUITE entre le PÔLE INTERMODAL et la PLACE MICHELET

Service proposé de 7h10 à 19h30 du lundi au samedi Plus d'infos sur



Service communication de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay - stock.adobe.com - Ne pas jeter sur la voie publique.

Pour que vous trouviez toujours une place en centre-ville du Puy-en-Velay

www.lepuyenvelay.fr



Ce qui change au 1^{er} janvier 2018

> Le tarifs abonnement pour les non-résidents en zone verte

Plus d'informations : Parking souterrain du Breuil ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 20h (hors jours fériés) - Tél. 04 71 02 03 54.

> Le forfait de post-stationnement remplace l'amende forfaitaire

Le montant de ce forfait est fixé à 25 € au Puy-en-Velay. Un montant modéré en comparaison à d'autres villes françaises.

Comment ça marche ?

Saisir sa plaque d'immatriculation aux horodateurs. Il faudra désormais choisir entre :

1. Le paiement immédiat

Zone verte : 1 € par heure

Zone orange : 1,20 € la 1^{re} heure puis 1,40 € la 2^e.

2. Le forfait post-stationnement

25 € si aucun paiement

ou 25 € moins la somme qui a déjà été versée et payée.

Exemple pour 1h de stationnement :

25 € - 1 € déjà versé = 24 €

Possibilité de payer en espèces, avec son smartphone, CB avec ou sans contact. Vous disposez de 3 mois pour régler votre forfait post stationnement de 25 € (par internet, téléphone, guichet de la police municipale, courrier) avant majoration de 20 %.

> Inutile de retourner à votre véhicule après avoir réglé votre stationnement à l'horodateur : le ticket ne doit plus être apposé derrière votre pare-brise

> Vous ne serez plus informé sur le pare-brise de votre véhicule si vous avez été verbalisé

> Zone bleue : passage de 10 à 20 minutes et nécessité de se rendre à l'horodateur en lieu et place du disque bleu



À travers la mise en œuvre obligatoire de la Loi MAPTAM qui réforme le paiement du stationnement, la ville du Puy-en-Velay souhaite faciliter l'accès aux commerces de centre-ville. Les tarifs horodateurs (à l'heure de stationnement), resteront relativement bas par rapport à la plupart des villes françaises de taille équivalente.

Ce qui ne change pas au 1^{er} janvier 2018

> Périmètre des zones vertes et oranges de stationnement

> Durée de stationnement des zones

- 8 heures en zone verte.
- 2 heures en zone orange.

> Tarifs horodateurs des zones

- Zone verte.
- Zone orange.

> Parcs à la barrière

- Le Breuil et Michelet en surface : 30 minutes gratuites, puis 0,30 €/15 minutes.

> Parc souterrain du Breuil

- 30 minutes gratuites, puis 0,20 €/15 minutes.
- TARIFS INCHANGÉS

> Paiement immédiat

> Gratuité des parkings

- Le samedi matin, en zone verte.
- Le samedi à partir de 12h sur toutes les zones et sur les parcs à la barrière.

> Tarifs abonnements en zone verte

- Inchangé pour les résidents du Puy-en-Velay.



ASTUCE : ne perdez plus de temps à chercher une place grâce au Pôle Intermodal (quartier de la gare)

Le Pôle Intermodal c'est :

>>> 140 places de parking !

Parkings payants du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h (0,50 €/heure, 1^{re} demi-heure gratuite).

>>> + 180 places au Parking boulevard Bertrand de Doue à deux pas du Pôle Intermodal et de la gare.

Payant de 9h à 12h puis de 14h à 19h, du lundi au vendredi. Gratuit les samedis, dimanches et jours fériés. Tarif à la pièce : 0,50 €/heure, 4,50 €/24 h (1^{re} demi-heure gratuite).

>>> Une navette gratuite toutes les 10 minutes aux heures de pointe vers le centre-ville : 7h10 à 9h10, 11h30 à 12h30, 13h30 à 14h30 et 16h30 à 19h30 et toutes les 20 min en dehors de ces plages horaires.



Pour tous renseignements

parkings.pole.intermodal@lepuyenvelay.fr

Boutique TUDIP - Avenue Charles Dupuy

43000 Le Puy-en-Velay - Tél. : 04 71 02 60 11

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Location de vélos électriques

PROCHAINEMENT
AU PÔLE
INTERMODAL

